VOREPPE Émoi

Magazine d'information municipale

janvier 2024 n° 202

Quartiers

Bienvenue aux nouveaux jeunes élus du CMEJ

Dossier

Rétro : derniers regards sur 2023

Actu

En attendant le festival Stravinsky : concert le 7 janvier

www.voreppe.fr

PHOTO DU MOIS

L'avenue Chapays à sens unique pendant 2 ans

Les travaux d'aménagement de l'avenue Chapays engagés par le Pays Voironnais ont débuté le 4 décembre.

Pendant près de 2 ans, l'avenue restera ouverte uniquement dans le sens montant entre le carrefour du mémorial de la Résistance et le chemin des Buis.

En 2024, les travaux portent sur la réfection des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux électriques. Les aménagements de surface, comportant des aménagements cycles, seront réalisés en 2025.

Pour être informé sur le chantier, rdv sur www.voreppe.fr

Si vous souhaitez publier dans cette rubrique une photo originale, drôle, émouvante, ou insolite prise à Voreppe, adressez-la (Mode « portrait » et format jpg uniquement) avec quelques mots de commentaires à : communication@ville-voreppe.fr en indiquant en objet du mail : photo du mois.

#ÉDITO

À L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, ou CMEJ, permet aux élèves des écoles et du collège de s'investir au sein d'une instance démocratique calquée sur le fonctionnement d'un conseil municipal.

Etre élu à 8 ans, 10 ans ou 12 ans, c'est être à l'école de la citoyenneté, c'est travailler pour le collectif. Le CMEJ offre aussi la possibilité à ces jeunes d'aborder par la pratique des concepts complexes comme la démocratie, la représentation des citoyens, …

Travail avec les services, travail en commission, réunions plénières, le CMEJ découvre les différentes étapes de la naissance d'un projet à la prise de décision. C'est aussi la découverte des contraintes, liées à toute action publique, qu'elles soient techniques ou financières.

> **"ETRE ÉLU À 8 ANS, 10 ANS OU 12 ANS, C'EST ÊTRE À L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ, C'EST TRAVAILLER POUR LE COLLECTIF"**

Etre élu, c'est d'abord apprendre et admettre que l'on ne peut pas tout faire. C'est faire des choix et des compromis. C'est décider au nom de l'intérêt général, c'est faire preuve de responsabilité, c'est agir pour le bien public. Ce sont ces valeurs qui sont transmises à nos jeunes élus à travers leur expérience au sein du CMEJ.

C'est, par exemple, au CMEJ que nous devons l'installation de plusieurs jeux pour enfants dans les parcs publics, la mise en place de dispositifs de lutte contre le gaspillage dans les restaurants scolaires, ou l'organisation d'actions solidaires, en lien avec des associations humanitaires ou de lutte contre les handicaps.

Chaque année, ils présentent aux Voreppins, lors de la cérémonie des vœux, les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre pendant la durée de leur mandat, fixée à 2 ans, renouvelable une fois. Nous les retrouverons vendredi 26 janvier pour les vœux à la population.

Le CMEJ, enfin, peut être le révélateur d'un caractère, d'une aptitude, pourquoi pas d'une vocation, à se consacrer aux autres, à assurer un leadership, à transmettre des idées, à convaincre.

En leur proposant de figurer sur la carte de vœux 2024, j'ai souhaité les mettre à l'honneur et les remercier de leur engagement. Ils sont vecteurs d'avenir et seront, peut-être pour certains d'entre eux, les élus adultes de demain.

Je tiens à remercier tous ces jeunes qui se sont succédé au sein du CMEJ depuis toutes ces années. Les plus anciens sont aujourd'hui de jeunes adultes, certains ont poursuivi leur engagement au service des autres.

Merci également à Lisette Chouvelon, conseillère municipale déléguée au CMEJ, ainsi qu'à notre coordinatrice jeunesse, qui les accompagnent depuis plusieurs années.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, j'adresse à tous les Voreppins tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 14

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23

VOREPPE EN DÉCEMBRE

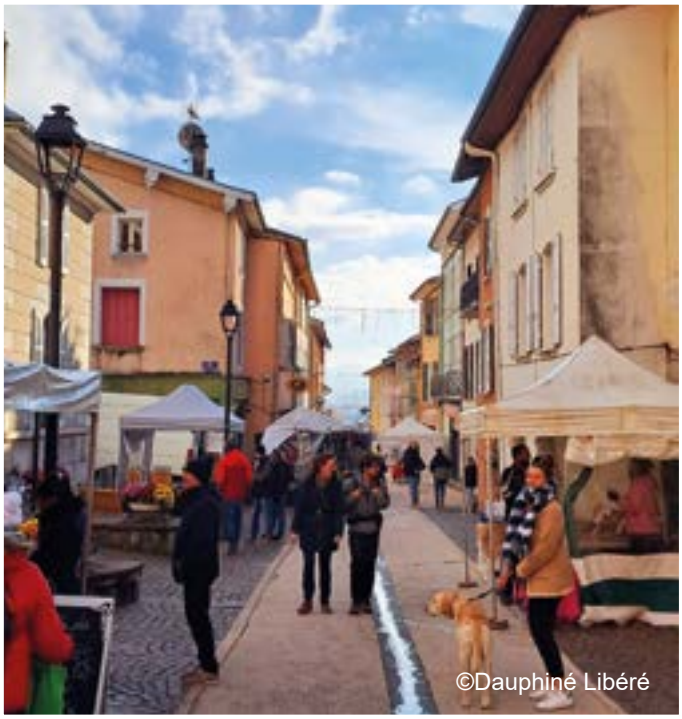

Le marché de Noël enchante petits et grands

Sous la pluie samedi et sous le soleil dimanche, le marché de Noël a enchanté les familles avec ses animations et ses stands colorés. Merci et bravo aux commerçants, exposants et associations pour cette belle mise en bouche de Noël.

Les enfants ont décoré les sapins de la Grande rue

Quelques semaines avant Noël, un groupe d'enfants de l'école Debelle encadrés par leurs animatrices et accompagnés par Jérôme Gussy adjoint à l'éducation, ont décoré les deux sapins de la Grande rue dans le cadre d'une activité périscolaire.

Les résidents de Charminelle ont reçu leur colis de Noël

Les Conseillères municipales adjointes Nadine Benvenuto et Christine Carrara ont visité les résidents de Charminelle pour leur remettre leur colis de Noël. À cette occasion, bravo aux séniors pour la réalisation de la carte de voeux des fêtes de fin d'année.

Seconde phase d'aménagement de la promenade de Roize

Le 6 décembre, les services techniques ont procédé, comme prévu, à l'abattage de 25 arbres malades ou dangereux, comme le montre la photo n°1 avec un tronc devenu creux. Les arbres ont été broyés et le broyat sera utilisé dans les plantations de la commune. En remplacement, ce sont 41 arbres et arbustes diversifiés et mieux adaptés aux changements climatiques, qui seront plantés à la fin de l'hiver. Cette opération avait été déclarée en Préfecture, conformément à la réglementation, et n'avait pas reçu d'opposition.

Exposition des toiles de Nathalie Vernier

« *Notre commune recèle des surprises et des talents cachés* » c'est par ces mots qu'Anne Gérin 1ère adjointe a présenté Nathalie Vernier à l'occasion du vernissage de son exposition. Cette artiste installée à Voreppe a dévoilé une trentaine de ses tableaux inspirés par le street art à l'Espace Louis Christolhomme en décembre dernier. L'occasion de découvrir les talents de celle qui peint sous le pseudonyme de Bousik et qui exposait pour la première fois en solo.

L'ordre national du mérite a 60 ans

En présence du Préfet de l'Isère, et d'Anne Gérin, 1ère adjointe, l'association iséroise de l'ordre national du Mérite a marqué par un dépôt de gerbe au Mémorial de la Résistance le 60ème anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle.

Une soirée pour remercier les baliseurs de la fédération iséroise de randonnée

La randonnée iséroise organise chaque année une soirée pour remercier les bénévoles engagés dans le balisage et l'entretien des sentiers isérois. En décembre dernier, ce moment amical se tenait à Voreppe, en partenariat avec l'association Corepha et en présence de Marc Descours, délégué au patrimoine.

À DEUX C'EST MIEUX

Seul c'était bien, mais maintenant à deux c'est mieux pour vous accompagner et vous conseiller dans tous vos projets immobiliers.

Le binôme est composé de Benjamin Pitault, Voreppin depuis de longues années, mandataire depuis 6 ans, spécialiste du secteur, passionné de photographie et des nouvelles technologies, et Isabel Roux, originaire de Voreppe, de retour en Isère après plusieurs années passées dans le sud-ouest et 6 ans d'expérience en immobilier.

Tous deux passionnés par ce métier complexe, vous proposent leurs services pour vos estimations, conseils en division parcellaire, ventes, mais aussi achats de tous bien immobiliers.

Ils mettent à votre service la force du réseau Safti qui compte une équipe dynamique de 38 conseillers en centre Isère et plus de 5500 conseillers en France.

Contact : 06 80 51 23 72 ou 06 03 22 96 39.

PLUS DE STRESS, Y A *POINT S* À VOREPPE

Depuis quelques semaines, un centre de 500 m² spécialisé dans l'entretien, la révision et la réparation des véhicules de tourisme, camionnettes et 4/4, est ouvert sous l'enseigne *Point S* avenue de juin 1940.

Thomas Bernard est le dirigeant de ce garage rattaché au réseau national Point S qui compte plus de 600 centres similaires en France. Il gère également le magasin *Point S* installé à Voiron.

« *Je connais bien cette enseigne, qui fait partie de mon histoire familiale, puisque je suis la 3ème génération Point S* » plaisante-t-il. Le garage assure tous les services d'entretien de véhicules, y compris pneus, pare-brise, et réglage du système de caméra. « *Nous effectuons également les révisions car le centre possède l'agrément des constructeurs* », précise Thomas. Enfin, un espace de 75 m² est consacré à un service de gardiennage de pneus.
« *Mon enseigne n'a pas de liens particuliers avec telle ou telle marque. Je suis attaché à cette indépendance qui me permet de répondre au mieux aux attentes de chaque client* », conclut-il.

Lundi 8h30-12h / 14h-18h / Du mardi au vendredi 8h30-12h / 14h-18h30 / Fermé le samedi
1008 avenue de juin 1940 (à la place de l'ancien garage Allianz 4/4)
04 76 37 71 40 - Voreppe@points.fr

EN ATTENDANT LE FESTIVAL STRAVINSKY...

GRAND CONCERT À L'ARROSOIR DIMANCHE 7 JANVIER À 17H

Les amateurs de musique retrouveront le Festival Stravinsky du 14 au 17 mars prochain.

Mais en guise de mise en bouche, **les organisateurs vous proposent le 7 janvier un concert exceptionnel** avec le grand pianiste et arrangeur belge Florian Noack qui interprétera des oeuvres de Lyadov, Rimski-Korsakov, Poulenc, Ravel, Stravinsky et Fats Waller.

À l'entracte, François-Xavier Poizat, directeur artistique du festival, présentera en avant-première tous les concerts de la 3ème édition du festival Stravinsky, qui aura pour thème « Métropolis ».

Lors du festival Stravinsky 2023

En 2023, le festival Stravinsky avait proposé 7 concerts de grande qualité qui ont remporté un immense succès.

L'opération solidaire en partenariat avec l'association « 2 kg de culture » avait permis de récolter 384 kg de denrées alimentaires au profit du Secours populaire. Ce partenariat sera reconduit en 2024.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE POUR VOTRE SÉCURITÉ, ET CELLE DES AUTRES

Les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Pourtant, leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public pose de sérieux problèmes de sécurité, notamment pour les plus vulnérables, comme les personnes âgées, les enfants et les personnes à mobilité réduite.

Chaque utilisateur d'une trottinette électrique se doit donc de respecter une réglementation stricte, pour sa sécurité, mais aussi celle des autres. Voici les points clé à respecter.

Règles de comportement :

- Age minimum : 14 ans
- **Une seule personne** par trottinette
- Téléphone, casque audio, oreillettes interdits
- Interdiction de rouler sur **les trottoirs**
- **Assurance** obligatoire
- Vitesse limitée à 25 km/heure

Des équipements obligatoires :

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, **le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.**
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, les utilisateurs doivent **porter un vêtement ou équipement rétro réfléchissant** (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- **Avertisseur sonore**
- Système de **freinage**
- **Catadioptres** arrières et latéraux.
- **Feux de position** avant et arrière.

Ces règles s'appliquent également aux autres engins de déplacement personnel : monoroue, gyropode et hoverboard

EN BREF...

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux aux Voreppins aura lieu **vendredi 26 janvier** à 18h à l'Arrosoir.
Au programme, vœux des jeunes du CMEJ, remises de médailles et concert de l'école de musique.
Un buffet sera offert à l'issue de la soirée.

La Ville recherche des intervenants pour l'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est un soutien mis en place pour les enfants et les jeunes en difficultés scolaires de la grande section maternelle à la terminale.

Il peut proposer également des ateliers pendant les vacances scolaires.

Le secteur Enfance Jeunesse de la ville de Voreppe recherche des intervenants pour compléter l'équipe déjà en place pour accompagner ces enfants et ces jeunes tout au long de l'année scolaire.
Une formation peut être proposée à tous les nouveaux intervenants.

Infos : Pôle Éducation Périscolaire Jeunesse en Mairie au 04 76 50 47 63 ou par mail à jeunesse.epj@ville-voreppe.fr

Erratum Marie douceurs des sens

Le dernier numéro présentait l'installation de cet institut de bien-être et de soins esthétiques dans un nouvel espace plus spacieux.

Une malencontreuse confusion de prénom doit être rectifiée : ce sont bien Marie et Loris qui accueillent leur clientèle autour d'une large carte de soins.

Marie douceur des sens
129 Grande rue
04 76 85 03 64 / 06 51 73 68 48
www.mariedouceurdessens.com

Fermeture de la piscine pour entretien

La piscine est actuellement fermée pour vidange et entretien jusqu'au mardi 9 janvier 2024 inclus.
Réouverture mercredi 10 janvier aux horaires habituels.

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES 2024 EST EN PLACE

En novembre dernier, les élèves de CM1 des groupes scolaires ont procédé à l'élection de 13 nouveaux jeunes du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) pour remplacer ceux qui avaient terminé leur mandat.

Ces élections se déroulent comme celle des « adultes » : chaque candidat a préparé sa profession de foi qu'il a présentée aux élèves de son école et le jour du vote, chaque élève électeur a été invité à prendre un bulletin de chaque candidat, avant de se rendre dans l'isoloir pour glisser le bulletin de son choix dans l'enveloppe, puis la déposer dans l'urne. Le dépouillement s'est fait à l'issue du vote.

Pour cette année scolaire, il y a eu 27 candidats répartis dans les quatre groupes scolaires. Seulement 13 ont été élus.

La première séance plénière s'est déroulée début décembre, en présence d'élus adultes. Chaque jeune nouvellement élu a présenté son programme et choisi la commission dans laquelle il souhaite travailler.

Ces commissions sont :

Travaux – environnement – sécurité

• Comment se déplacer en sécurité à vélo, à pied ou à trottinette.
• Action pour inciter à laisser notre ville propre.

Solidarité

• Organiser des collectes alimentaires, des concerts pour les associations caritatives.
• Proposer des moments conviviaux avec les aînés.

Communication – festivités

• Réaliser un journal pour les jeunes
• Proposer des animations lors de la semaine enfance jeunesse
• Organiser la fête de la jeunesse

Vous pourrez retrouver tous ces jeunes élus lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité aux Voreppins, vendredi 26 janvier.

Les élus du Conseil municipal d'enfants et de jeunes pour l'année scolaire 2023/2024 sont :

Agathe Alexis Giraud, Constance Ballon, Calista Banack, Amina Batkhuyag, Camil Benali, Lino Bergholz-ghenassia, Elyes Boumaïza, Joannie Bras, Eva Buissonier, Alysée Chatain, Zoé De Nishvili, Albin Deveaux, Tya Dijoux-Helan, Gabriel Goleret-Vaylet, Louis Goleret-Vaylet, Mélina Gourdol, Léana Hustache, Chloé Juillet, Marianna Kralikova, Farah Miftal, Lola Moreira, Noé Saletes, Jules Teppoz, Lony Terpend-Ordaciere, Loïc Varney, Elena Verstraete, Jade Vo, Hugo Wartelle, Adam Zougagh.

EN BREF...

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2018 pour le cours préparatoire (CP) et les enfants nés en 2021 (Petite section) pour la rentrée de septembre 2024 en maternelle, vont débuter en mairie à partir du 15 janvier 2024 au 1er mars 2024.

Des flyers seront distribués à l'école, la crèche et sur quelques bâtiments publics. La procédure d'inscription et les documents à fournir sont consultables sur le site de la ville www.voreppe.fr

Vous pouvez contacter le pôle EPJ au 04 76 50 47 62

COLLECTE DES SAPINS MARDI 9 JANVIER

La collecte des sapins s'effectuera mardi 9 janvier 2024. Comme chaque année, elle concerne certaines rues du centre-ville de Voreppe.

Il est impératif de déposer votre sapin sur le trottoir, d'une rue concernée par la collecte lundi 8 janvier en soirée. Les sapins seront ramassés très tôt le mardi matin.

Tous les sapins naturels sont acceptés. En revanche, tous les sacs à sapins et filets, les pots, les sapins en plastique, les guirlandes et autres décorations sont interdits.

Attention, ne vous débarrassez pas de votre sapin n'importe où sur la voie publique, à côté ou à l'intérieur de poubelles : ce dernier ne sera pas ramassé.

Si vous ne pouvez ou ne voulez déposer votre sapin pour la collecte, vous devrez l'apporter dans l'une des 8 déchèteries du Pays Voironnais aux horaires d'ouverture.

Pour consulter les rues et secteurs concernés par la collecte, rendez-vous sur www.paysvoironnais.com ou appelez le 0 800 508 892 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h).

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT C'EST LE MOMENT !

Débroussailler est une obligation pour tous les propriétaires de parcelles situées à moins de 200 mètres d'un espace boisé. Cela concerne un peu plus de 220 propriétaires à Voreppe.
La meilleure période pour débroussailler sans trop porter atteinte à la biodiversité, s'étend d'octobre à février.
Alors si vous n'avez pas encore agi, c'est le moment !

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles ...) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Cela permet de se protéger au maximum contre les risques d'incendies et de leur propagation. En effet, la puissance du feu baisse considérablement lorsqu'il traverse une zone débroussaillée, et il sera ainsi plus facile à maîtriser par les services de secours.

Qui doit débroussailler quoi ?

Si les terrains sont situés en zone urbaine, le propriétaire doit débroussailler toute sa parcelle, quelle que soit sa superficie et même si celle-ci est dépourvue de construction.

Pour les voies d'accès privées à des constructions, le débroussaillement se fait sur une profondeur de trois mètres de part et d'autre de la voirie.
Pour les abords des constructions, le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres.

En cas de parcelles mitoyennes vous devrez vous entendre avec votre voisin pour organiser le débroussaillage, sans qu'il puisse s'y opposer.

Si vous êtes propriétaire de parcelles en zone non urbaine la même obligation s'applique, sauf si le terrain ne comporte aucune construction.

Quelles sanctions ?

Le fait de ne pas débroussailler vous expose à des sanctions pouvant aller d'une simple amende (jusqu'à 750 €) à une mise en cause de votre responsabilité en cas d'incendie de forêt. De plus, en cas de sinistre, votre assurance ne prendra pas forcément en charge tous les dommages occasionnés. Le Maire peut, de son côté, mettre en demeure le propriétaire de réaliser le débroussaillement et, en cas d'inexécution, faire procéder au débroussaillement d'office, aux frais du propriétaire.

En savoir +

Un guide pour vous accompagner édité par la direction départementale des territoires de l'Isère avec l'appui de l'Office National des Forêts et du Service Départemental d'Incendie et de Secours présente les règles à respecter pour les travaux de débroussaillement et des conseils techniques pour les réaliser.

À télécharger sur www.isere.gouv.fr ou en flashant ce QR code

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MISE À JOUR DU CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET DES CHEMINS RURAUX

L'enquête se déroulera en Mairie de Voreppe du lundi 22 janvier au lundi 5 février à 17h.

Pendant la durée de l'enquête les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront à la disposition du public en Mairie. Les pièces du dossier seront également en ligne sur www.voreppe.fr.

Les observations du public pourront être adressées par voie postale à Madame Pascale Poblet commissaire enquêtrice, domiciliée en Mairie et par mail à : enquete.poblet@gmail.com.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations **lors de 3 permanences en Mairie :**

- **Mardi 23 janvier de 16h à 18h**
- **Mercredi 31 janvier de 14h à 16h**
- **Lundi 5 février de 15h à 17h.**

Les personnes souhaitant obtenir des informations sur le projet peuvent s'adresser au service Espace public par mail à : *techniques@ville-voreppe.fr*

Le Club Voreppe Plongée est à votre écoute tous les lundis de 19h à 21h à la piscine Les Bannettes.

OUBLIER SON HANDICAP LE TEMPS D'UNE PLONGÉE

Faire découvrir la plongée sous-marine à des personnes en situation de handicap : ce beau projet, l'association Voreppe plongée a pu le réaliser le 4 décembre dernier en proposant à la piscine des Bannettes un baptême de plongée à un jeune et un adulte.

Grâce à une subvention municipale, l'Association Voreppe Plongée avait pu former trois moniteurs du club au brevet « Encadrant Plongée Handicap ».
« *Avec du matériel adapté, le milieu aquatique permet d'effectuer des mouvements parfois difficiles à exécuter hors de l'eau et de s'affranchir pour un moment des contraintes du quotidien* », explique Gilles Debut, président de l'association.
En effet, sous l'effet de la poussée d'Archimède, l'immersion diminue les effets de la pesanteur, permettant ainsi une évolution dans un espace à trois dimensions sans effort important, "coupé" du monde pour quelques instants. Un petit moment de bonheur, qui fait oublier, le temps de la baignade, les contraintes du handicap.

« *Cette première séance de baptêmes réussie, nous encourage à continuer dans cette voie* », termine Gilles Debut.

308 BOÎTES SOLIDAIRES : MERCI POUR CE RECORD !

Pour la troisième année consécutive, la générosité des Voreppins a été au rendez-vous lors de l'opération "Boîtes solidaires" organisée par l'association Aide et Action en Isère en partenariat avec le Secours Catholique et le Secours Populaire.

Grâce au don en biscuits de la biscuiterie de Chalais et aux cartes des enfants du périscolaire et de l'accueil de loisirs, les boîtes ont été embellies.

La collecte s'est poursuivie bien au-delà du 12 décembre et ce sont 308 boîtes, contre 252 en 2022n qui ont été emballées par les bénévoles aidés par deux jeunes de la maison pour tous de Moirans, dans le cadre de leur mission de bénévolat pour l'aide au permis de conduire.

La distribution, avant Noël, a permis de gâter une dizaine de pensionnaires de l'Ehpad, trente-sept familles de l'hôtel d'accueil d'urgence de Voreppe, le reste ayant été attribué aux plus seuls ou plus démunis par l'intermédiaire des Secours Catholique et Populaire.

Claudette Morel remercie toutes les personnes ayant participé à cette opération : les donateurs, nos partenaires, Farandole Fleurs, Biocoop, ainsi que l'espace Rosa Parks qui a mis généreusement ses locaux à disposition.

À tous, Aide et Action en Isère présente ses meilleurs vœux pour 2024.

EN BREF...

Votez jusqu'au 8 janvier pour la plus belle vitrine de Noël

Parmi les 14 inscrits pour le défi de la plus belle vitrine de Noël, le jury a sélectionné 4 finalistes :

- Corinne coiffure / 165,Grande rue
- Dany coiffure / 32 rue de la Pêcherie
- Lamy opticien / 28 place Debelle
- Ode & sens / 18 avenue Chapays

Ce sont maintenant les Voreppins qui vont pouvoir les départager en votant via l'application Politeia*.
Le vote sera clos lundi 8 janvier à 12h et le lauréat sera récompensé lors de vœux du Maire vendredi 26 janvier.

* Application gratuite à télécharger.

LES VOREPPINS SERONT RECENSÉS DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER

À partir de jeudi 18 janvier 2024, Voreppe réalise le recensement de sa population. Cette opération permet de mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Comment ça se passe ?

Une lettre d'information sera déposée dans chaque boîte aux lettres. Puis, un des 20 agents recenseurs recrutés par la commune vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Il est possible de se faire recenser en ligne. C'est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune et plus respectueux de l'environnement avec moins de formulaires imprimés.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Dans tous les cas il suffit de suivre les instructions !
Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âges, professions, moyens de transport utilisés, logements…

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2024 ?
Contactez la Mairie au 04 76 50 47 00 ou 04 76 50 47 01.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr.

2023, SOUVENONS-NOUS

Alors que 2024 vient juste d'ouvrir ses portes, revenons sur les faits marquants de 2023 à Voreppe.

VOREPPE EN 2023

JANVIER

Retour à une cérémonie des vœux à la population en présentiel, avec la participation des Gars de Roize, du conseil municipal d'enfants et de jeunes et de l'école de musique.
À cette occasion, le Maire a présenté le livre blanc, synthèse des États généraux de Voreppe.

Mais aussi...

- Diane Sydoruk, a**rtiste ukrainienne**, expose à l'espace Christolhomme
- Les seniors se régalent avec le **repas festif** préparé et servi par les élèves des Portes de Chartreuse

FÉVRIER

Pour la Saint Valentin, la Ville diffuse les messages d'amour des Voreppins sur ses panneaux lumineux.

Mais aussi...

- **Le fil de l'Ô**, le conte musical interprété par les écoles de musique du Pays Voironnais attire plus 2200 spectateurs au Grand Angle.
- La caravane du **Carnaval** défile en musique dans les rues du Bourg.
- La **salle du Chevalon** rénovée grâce à un chantier jeunes.

MARS

La 2e édition du festival Stravinsky propose 7 concerts d'excellence.

Mais aussi...

- Voreppe organise sa première **semaine de la petite enfance.**
- Le **square Abbé Gaillard** est réaménagé.
- Une délégation de la ville jumelle de **Lichtenstein** accueillie à Voreppe.

AVRIL

Ouverture du nouveau restaurant scolaire Debelle et son self-service.

Mais aussi...

- Réunion publique sur le **futur centre de loisirs.**
- Une journée **ciné gaming** proposée par le cinéma Le Cap et la MJC.
- **L'étonnante exposition** sur le cimetière joyeux de Sapinta.
- Réunion publique sur l'**avenir du site de la Rigonnière.**
- Avec **Veloggod**, l'espace Rosa Parks nous remet en selle.
- Le Lion's club organise son salon « **Terroir et vins** » à l'Arrosoir.

MAI

L'école maternelle Debelle est inaugurée

Mais aussi...

- La **course de la Résistance** au départ de Voreppe.
- **« Fête une pause »** la fête de l'espace Rosa Parks.
- De **nouveaux jeux** pour les enfants au parc Lefrançois.
- La **Semaine Enfance Jeunesse** a enchanté petits et plus grands.
- La ludothèque lance sa **soirée des « experts ».**

JUIN

Les jeunes reçoivent leur carte d'électeur.

Mais aussi...

- 6ème édition des **foulées de Voreppe** : sport et convivialité.
- La **fête de la crèche**, pour les petits et les parents.
- Gérard Larcher, **Président du Sénat**, rencontre les élus du territoire à l'Arrosoir.
- **Hommage** à Roger Guigue, résistant inhumé au Chevalon.
- Le Lion's club reverse **5000€ à des associations** de Voreppe.
- Les **séniors partent en vacances** en Provence.

JUILLET-AOÛT

Tous les élus mobilisés pour défendre les valeurs de la République après les émeutes qui ont touché de nombreuses communes en France.

Mais aussi...

- La **place Geneviève de Gaulle-Anthonioz** a été inaugurée.
- La **fête de la jeunesse** lance les vacances d'été.
- Le chemin des Seites passe à l'**éclairage à leds.**
- Un espace de 1300 m² pour les **jeux de boule aménagés** à l'espace Pigneguy.

SEPTEMBRE

Voreppe reçoit le label « Ville active et sportive ».

Mais aussi...

- **Déambulations** de terrain avec les comités de quartiers.
- Mise en herbe du **square Demirleau.**

Réunion publique sur les **aménagements cyclables.**

- Des **jeux tout neufs** pour la maternelle Stendhal.
- Les **journées du patrimoine** attirent un nombreux public.

OCTOBRE

Une matinée d'accueil pour les nouveaux Voreppins.

Mais aussi...

- **Hommage** à l'instituteur Dominique Bernard, victime du terrorisme, lors d'un rassemblement espace Samuel Paty.
- Réunion publique donnant le coup d'envoi de l'**acte II des États généraux.**
- Un sondage auprès des parents d'élèves sur les **rythmes scolaires**.
- Réunion publique de **présentation du patrimoine arboré**
- **1ère édition des 12 heures de Voreppe** par les Foulées Voreppines

NOVEMBRE

Ouverture de points de collecte alimentaire à l'espace Rosa Parks avec le Secours populaire et les Restos du Cœur

Mais aussi...

- **Atelier « Comment mieux construire »** dans le cadre de l'acte II des États généraux
- Réunion publique sur le **projet sur l'emplacement de l'ex-hôtel de la gare.**
- Réunion publique sur les **aménagements de l'avenue Chapays**
- Une **semaine** pour découvrir le **métier d'assistante maternelle**
- Une **fresque** « André Malraux » réalisée par des jeunes inaugurée au collège

DÉCEMBRE

En rubrique « rétro du mois » p. 4 et 5

LE PAYS VOIRONNAIS VOUS AIDE À REMPLACER VOTRE CHEMINÉE OU VOTRE POÊLE À BOIS

À partir du 1er octobre 2024, les foyers ouverts de chauffage seront interdits sur l'ensemble des communes du territoire inclus dans le périmètre du Plan de protection de l'atmosphère, dont fait partie Voreppe. Les appareils de chauffage individuel au bois fabriqués avant 2002 seront, quant à eux, interdits à partir du 1er janvier 2026.

Pour accompagner cette obligation, le Pays Voironnais ajoute 500 € à l'aide financière existante pour le remplacement des appareils de chauffage au bois vétuste dans les conditions suivantes :

À compter du 1er janvier 2024 :

• Le montant de l'aide accordée pour remplacer votre cheminée à foyer ouvert contre tout type d'appareils de chauffage au bois performant, varie **de 1100 € pour tous jusqu'à 1 500 € en fonction de vos revenus.**

• Le montant de l'aide accordée pour remplacer tout autre appareil de chauffage au bois dits « peu performant » (foyer fermé, insert de cheminée,...) antérieurs à l'année 2002, contre tout type d'appareils de chauffage au bois performant, reste maintenu **à 600 € pour tous et jusqu'à 1000€ en fonction de vos revenus.**

Cette aide est financée par le Pays Voironnais, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Adème et reste cumulable avec les aides nationales.

Autre mesure incitative, à titre expérimental pour 2 ans : le Pays Voironnais versera aux professionnels **une avance jusqu'à 500€ pour couvrir l'accompte à la commande et engager les travaux**.

Pour en savoir + : www.paysvoironnais.com

Conférence « Pleins feux sur le chauffage au bois »

Changez votre vieil appareil contre un modèle performant : découvrez les modèles, usages et aides financières.
Jeudi 18 janvier 2024 à 18h30 à Voiron.
Gratuit / Sur inscription au 04 76 14 00 10
ou sur www.infoenergie38.org

QUAND VIENT L'HIVER LE CONTE MUSICAL CRÉÉ PAR LES ÉCOLIERS DE DEBELLE SERA JOUÉ À L'ARROSOIR LES 3 ET 4 FÉVRIER

L'école maternelle Debelle, sous l'impulsion du directeur et de l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants, Atsem,...) porte un projet ambitieux avec la création d'un conte musical "*Quand vient l'Hiver*", en collaboration avec la compagnie Une chanson Tonton et les écoles de musique de Saint-Laurent-du-Pont et de Veurey-Voroize.

Lors de 6 séances, ils créeront les images du conte qui seront rétroprojetées et animées sur scène par une artiste plasticienne. Ils participeront également à la création de l'univers sonore du conte qui sera raconté et mis en musique par un artiste musicien. Les enfants seront invités à la fin du conte à venir chanter sur scène une chanson qu'ils auront écrite.

Deux orchestres d'enfants des écoles de musique de Saint-Laurent-du-Pont et de Veurey-Voroize joueront la musique du spectacle. Les élèves de l'école pourront ainsi découvrir la trompette, la flûte traversière, la batterie, la clarinette, le trombone, entre autres. Cléo et Samuel, les deux artistes musiciens s'installeront en résidence à l'école entre le 15 et 19 janvier. Les enfants verront durant cette semaine comment leurs créations seront mises en scène pour raconter des histoires sur l'hiver.

Leur travail sera exposé dans le hall de l'Arrosoir.

4 représentations à l'Arrosoir :
Samedi 3 février à 10h30 et à 17h.
Dimanche 4 février à 10h30 et à 17h.
Pour public de 2 à 7 ans.
Gratuit participation au chapeau.

BOURG RIVE DROITE, BANETTE, CHAPAYS, CHAMP DE LA COUR

35 PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES PLACE HYPOLITE MULLER ET RUE DE PLASSAROT

Pour compenser la neutralisation des places de stationnement dans le bas de l'avenue Chapays, **la Ville a créé 35 places de stationnement place Hypolite Muller et rue de Plassarot**.
Elles s'ajoutent aux 12 places existantes, soit au total 47 places, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite.

Le tracé est fait en jaune, mais il s'agit bien de places « longue durée » en zone blanche.

À l'issue des travaux, en 2025, la Ville se prononcera sur la pérennisation de ces places.

BOURG-VIEUX, BOUVARDIÈRE, VOLOUISE

LÉGERS GLISSEMENTS DE TERRAIN

Quelques légers glissements de terrain ont été signalés mi-décembre sur le secteur des Rayettes.
À la demande de la Municipalité, le service de restauration de terrain en montagne (RTM) s'est rendu sur place afin d'évaluer les risques.
Selon le rapport, cette **situation est normale et sans danger**
« La pente d'éboulis se rééquilibre d'où les matériaux qui éboulent régulièrement, ce qui est normal. Le merlon évite la propagation des matériaux avant les habitations ».

LUC GONCALVES, DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY AUX PROCHAINS JO

Ce jeune Voreppin possède un ADN très sportif. Dès son plus jeune âge, il pratique le judo, le tennis et le football dans les clubs locaux. Son investissement sportif et ses études universitaires lui ont ouvert les portes d'évènements exceptionnels. La coupe du monde de rugby l'automne dernier, les prochains JO demain.

Luc, quel regard portez-vous sur votre parcours ?

« Celui d'un cheminement en plusieurs étapes. Il y a eu des conseils qui ont compté pour moi. Ceux de mes professeurs d'éducation physique au collège, au lycée, ceux des éducateurs du Club Sportif de Voreppe. Comme tant d'autres joueurs de ce club, j'ai été marqué par Noëlla Monti qui incarne cette passion du sport. Après le bac, j'ai choisi la filière sportive : sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à Grenoble, une licence à Valence puis un master 2 à l'école de management de Toulouse ».

À partir de là, vous participez à de nombreux évènements

« D'abord avec le club du top 14 de Brive la Gaillarde. Ensuite avec La Parisienne, course à pied qui rassemble environ 20 000 participantes. Roland Garros pendant trois saisons, à la gestion des transports des joueurs et des officiels. Au début cela surprend de voir dans les listings et plannings les noms de Nadal, Djokovic, Séréna Williams… Puis le Tour de France en 2022, sur le village d'accueil avec un souvenir inoubliable quand la grande boucle est passée à Voreppe. Enfin, la boucle pédestre "La grande course du Grand Paris" ».

Puis la coupe du monde de Rugby

« J'ai été d'autant plus heureux d'être retenu que les candidats étaient nombreux. J'ai été affecté à l'organisation des hospitalités pour les officiels, avec la visite des stades concernés par l'organisation et le travail avec les grands chefs de la cuisine française afin de valoriser notre patrimoine culinaire... J'étais sur le site du stade de Lille avant de venir en renfort au stade de France pour les phases finales ».

Quel évènement vous a le plus marqué ?

« La venue du Président de la République et la mise en sécurité de la coupe du monde à Lille ce jour-là. J'ai ressenti un immense plaisir à vivre cette expérience et j'espère que cela peut donner des idées à des jeunes qui parfois hésitent à s'engager dans cette voie ».

Et maintenant les JO en ligne de mire ?

« J'ai été retenu pour faire partie de l'organisation des JO de Paris 2024. Je n'ai pas encore le contour précis de mes futures missions, mais ce sera en lien avec le protocole, possiblement au stade de France pendant la période janvier à septembre 2024.
Et je me projette déjà vers le comité d'organisation des JO d'hiver 2030 ».

#RACINES

QUAND VOREPPE FÊTAIT LA SAINT ANTOINE

Si autrefois le travail était rude, nos anciens savaient pourtant profiter du moindre moment pour se détendre, plaisanter et rire. À Voreppe comme en Dauphiné, de nombreuses fêtes, religieuses ou profanes, rythmaient le calendrier, comme le carnaval, les fêtes de célébrations des Saints, les vogues, les cavalcades, les corsos... Certaines d'entre elles perdurent encore.

De nombreuses corporations organisaient de grandes fêtes. Au nombre de ces réjouissances annuelles, figurait le 17 janvier, la fête de Saint-Antoine, protecteur des porchers, des agriculteurs et des animaux domestiques, également invoqué pour se protéger des incendies.

Mais qui était Saint Antoine ?

Né dans une riche famille, Antoine décida, à la mort de ses parents, de distribuer tous ses biens aux pauvres puis de se retirer dans le désert où il vécut entouré de disciples. Il mourut à 105 ans. Enterré dans un lieu secret, ses restes seront découverts 200 ans plus tard par un seigneur Dauphinois au cours d'un voyage en Terre Sainte. Ses reliques furent déposées dans une chapelle qui deviendra l'église de Saint-Antoine l'Abbaye.

Le culte de Saint Antoine

Ce culte prend de l'ampleur à la fin du XIème siècle, avec les ravages causés par l'épidémie du *feu des ardents* ou *feu de Saint Antoine* (zona). Les guérisons obtenues par ce Saint furent à la base de la renommée de l'ordre des Antonins qui avaient découvert l'efficacité du lard de cochon contre ce mal. C'est pourquoi les Antonins pratiquaient l'élevage du porc et identifiaient les malades avec une clochette autour du cou. De là l'explication du cochon et de la clochette qui accompagnent souvent la représentation du Saint.

À Voreppe, les agriculteurs rendaient hommage à Saint Antoine chaque 17 janvier en apportant en procession jusqu'à l'église, un pain à bénir qui était ensuite distribué aux parents, amis et voisins, et conservé pour se protéger des incendies. Au cours du banquet qui suivait, le crochon, une pâtisserie en forme de dauphin, était attribué à deux convives qui se trouvaient ainsi chargés d'organiser la Saint Antoine l'année suivante.

Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Le programme de cette journée relevée dans la presse d'époque :

« C'est lundi prochain 17 janvier que nos braves agriculteurs fêteront la Saint-Antoine. Ils ne ménagent ni leur peine ni leur temps pour orner le char allégorique.
9h30 départ du char chez M. Buisson à Malossane.
10h messe solennelle, sermon de circonstance et distribution du pain béni.
12h banquet des agriculteurs à l'hôtel du petit Grenoble et attribution du crochon. »

Texte inspiré par "*Mémoires des hommes*" écrit par Corepha et "*Voreppe et le Chevalon autrefois*" de Michel Bard.

#ACTU

LÆTITIA ALBERTO, LA DOYENNE DES VOREPPINS

Le CCAS et la Municipalité ont souhaité mettre à l'honneur la doyenne des Voreppins, qui entre dans sa 102ème année. Christine Carrara, Conseillère municipale adjointe, Sylvie Marain responsable du pôle Séniors lui ont donc rendu visite avec un magnifique bouquet de fleurs et son colis de Noël.

Née le 25 février 1922 en Italie, la jeune Lætitia arrive en France avec sa famille à l'âge de 7 ans. Quelques années plus tard, installée à Voreppe, elle travaille en qualité de cuisinière à l'hospice de Voreppe, puis à l'Institut Médico-Éducatif. Une bonne partie de sa vie professionnelle l'amène aussi à seconder son fils François boulanger-pâtissier, d'Annemasse à Modane, d'Avignon à St Raphaël. Aujourd'hui, Laetitia Alberto continue de vivre chez elle et bénéficie des bons soins de ses voisines et de sa nièce.

Toujours alerte, elle a su garder sa bonne humeur et son humour. Et ceux qui la côtoient saluent « *sa lucidité, et son regard avisé sur l'actualité et notre époque* ».

OPACITÉ

Nous avons souvent évoqué des pratiques rendant l'accès à l'information de plus en plus difficile. Une nouvelle décision de la majorité va dans ce sens.

Lors du conseil municipal du 23 novembre, nous avons découvert, sans débat préalable, la modification de la teneur des comptes rendus des conseils municipaux. Une simple mise en conformité pour suivre une ordonnance de 2021 d'après la majorité. Mais pas que ...

Pour Voreppe, elle s'est accompagnée d'un choix supplémentaire qui touche le « procès verbal » obligatoire, relatant le déroulement de la séance, les votes et les débats.

Désormais, seule la version audio-visuelle des débats subsistera sur internet et, sous forme écrite, uniquement un relevé des délibérations ; exit les comptes rendus écrits retraçant les échanges.

Les archives vidéos n'existent sur le site de la ville que depuis 3 ans. Quelle garantie peut-on avoir qu'elles resteront accessibles et lisibles dans le temps quand on constate que tous les procès verbaux d'avant 2014 ont disparu au changement de majorité ? Heureusement que ces procès verbaux écrits, patrimoine démocratique, existent physiquement dans les archives de la mairie.

Une avancée technophile ou une régression démocratique ?

Ce choix de supprimer la retranscription écrite des débats semblerait un choix purement économique de la majorité. Aucune loi ne l'y oblige.

Comment prendre aisément connaissance des débats du passé si l'on doit visionner des dizaines de minutes de vidéos chapitrées pour comprendre le contexte et les enjeux d'une délibération récente ou plus ancienne ? Seul l'écrit permet la prise de recul et la formalisation nécessaire à l'appréhension de sujets parfois complexes.

Supprimer cette retranscription est pour nous une limitation de l'accès à l'information des citoyens présents et futurs sur les décisions qui les concernent.

Pour notre part, nous rédigeons la plupart de nos interventions en amont et les fournissons ensuite pour le procès verbal, autant de temps gagné pour la retranscription. Parce que rédiger et structurer nos interventions est pour nous une marque de respect de notre mandat et des Voreppins, nous continuerons.

Il y a 10 ans, la ville de Voreppe utilisait déjà un logiciel de retranscription des débats. Aujourd'hui, les outils numériques sont devenus très performants et retranscrivent avec beaucoup d'exactitude des enregistrements audio. Certes, une vérification reste nécessaire mais le travail est très nettement simplifié et bien plus rapide.

La décision est-elle alors réellement économique ?

Après la suppression de la distribution du VoreppeEmoi, un choix de plus à l'encontre de notre démocratie locale.

Bonne année à tous !

Le groupe VoreppeAvenir
http://VoreppeAvenir.fr

2024, NOUVELLE ANNÉE, NOUVEL ÉLAN

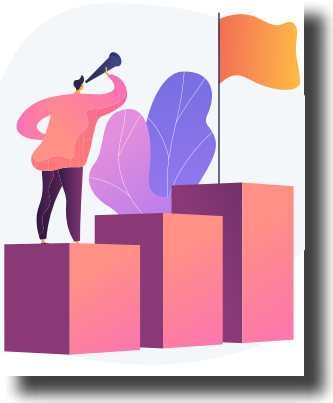

En ce début d'année et dans le cadre de la préparation budgétaire nous passons en revue les projets et perspectives qui vont se décliner en cette année 2024.

Les sujets ne manquent pas et l'exercice de priorisation doit se conjuguer avec les capacités à faire et à tenir sur le temps long.

Il faut continuer les points engagés en 2023 :

• Dans la continuité des premiers ateliers sur les modifications à venir du plan Local d'Urbanisme les éléments recueillis sont en cours d'analyse pour distinguer des points de convergence et prégnants pour continuer et décliner les options et règles futures.

• Après le sondage auprès des parents d'élèves qui a marqué une large préférence pour la semaine à 4 jours et à la suite du vote du conseil municipal du 21 décembre, il convient sur le premier semestre de construire le Projet Educatif du Territoire avec tous les acteurs en lien avec les enfants, pour que la rentrée de septembre soit réussie. Les enseignants, les associations sportives ou culturelles, le délégataire du périscolaire, les personnels mairie auront à cœur de proposer les solutions les plus efficaces pour que les enfants aient les meilleures conditions d'épanouissement pendant le temps scolaire et hors scolaire.

• Les entreprises chargées des travaux de réhabilitation des deux églises seront choisies au premier semestre et les travaux devraient démarrer courant 2024.

Sur cette année 2024 nous devrions pouvoir élaborer le lancement de nouveaux projets conséquents :

• Le premier comité de pilotage "élus" s'est tenu fin 2023 pour les travaux concernant le gymnase de l'Arcade. Il s'agit de la réfection de la toiture pour garantir l'étanchéité, isoler pour plus d'efficacité énergétique et optimiser les espaces pour les sportifs et les associations. Il faudra tenir compte des exigences portées par les décrets gouvernementaux pour adapter les enveloppes financières en lien avec les capacités budgétaires de la commune.

• Pour développer l'indépendance énergétique de la commune et ainsi réduire tant notre budget que notre impact carbone nous souhaitons développer le déploiement de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux.

• Concernant le projet de la place Armand-Pugnot les scénarios d'aménagement seront discutés pour lancer ensuite la maîtrise d'œuvre.

2024 sera, sans aucun doute, à nouveau intense et riche en projets divers et vos élus de la majorité consacreront toute leur énergie à les défendre.

A tous et toutes nous vous présentons nos meilleurs vœux 2024.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

#SENIORS

SENIORS + 60 ANS

Repas festif à l'Arrosoir
Une invitation a été envoyée à chaque personne inscrite. Si Vous avez besoin de covoiturage, prenez contact avec le CCAS au 04 76 50 81 26.

Seniors en vacances 2024
Le séjour seniors en vacances envisagé pour 2024 se déroulera **du samedi 15 au samedi 22 juin à Saint-Pierre-la-Mer (Aude).**
Deux réunions d'information auront lieu :
- **Lundi 5 février** à 15 h en Mairie
- **Jeudi 8 fevrier** à 15 h à la résidence Charminelle.

Programme Seniors 2024 :
La plaquette des activités seniors pour le 1er semestre 2024 sera publiée courant janvier 2024.
Reprise des ateliers réguliers à partir du 8 janvier 2024 aux jours et horaires habituels :

•Gym seniors, les lundis de 9h15 à 10h15 et mardis de 10h30 à 11h30 à l'Espace Maurice Vial / Payant.
•Gym rouleau les lundis de 14h30 à 15h30 à la résidence Hoirie / Payant.
•Sophrologie les jeudis de 9h à 10 h à la résidence Hoirie / Payant.
•Fin du cycle détente et ressourcement les lundis de 10h30 à 11h30 à l'espace Maurice Vial / Gratuit.

Attention : il n'y a pas de ré-inscription automatique : seules les personnes s'étant ré-inscrites et ayant réglé le trimestre pourront reprendre les activités à la rentrée.
Si vous ne l'avez pas fait, prendre contact avec le CCAS le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et le mardi de 13h30 à 18h.

Ciné seniors

Chasse gardée
Jeudi 4 janvier 2023 à 15h.
Séance ouverte à tous.
Tarif : 4 € pour les 60 ans et plus.

Pour toutes les activités : infos et inscriptions au CCAS.

#MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI

Club lecture
Envie de découvrir de nouveaux auteurs ? D'en discuter avec d'autres personnes ? Rejoignez vite le club lecture !
Vendredi 12 janvier à 18h.
Adultes. Sans inscription.

Cinéma-pop corn : « *Carrie au bal du diable* »
Dans le cadre des nuits de la lecture sur le thème du corps, la médiathèque vous propose une soirée cinéma-pop corn avec la projection du film "Carrie au bal du diable" de De Palma. Commenté à la fin du film par François Cau, journaliste pour le magazine MadMovies. En partenariat avec *Le Maudit Festival.*
Samedi 20 janvier à 20h.
À partir de 14 ans. Sur inscription.

Bouge ton corps… en jouant !
À l'aide de ton corps, fais deviner les actions et personnages mimés. Un après-midi ludique pour toute la famille, avec goûter offert. Venez quand vous voulez entre 15h et 18h ! En partenariat avec la ludothèque du centre social Rosa Parks.
Samedi 20 janvier à 15h.
Public familial. Sans inscription.

Histoires sur le pouce
«Racontines » pour les tout-petits. Séance animée par Jocelyne.
Mercredi 24 janvier à 10h.
Enfants de 18 mois à 3 ans. Sans inscription.

#ESPACE ROSA PARKS

Fermeture du Centre Social jusqu'au 5 janvier 2024. Reprise lundi 8 janvier 2024.

Toute l'équipe du centre social Rosa Parks vous souhaite une très belle année 2024

« Sortie pour tous »

Sortie à la neige **samedi 20 janvier** – à la journée. Selon QF – Renseignement et inscription à la MJC 04 76 50 08 83.

« Café des habitants »

Les mardis 9, 16, 23, 30 janvier de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de tout et de rien. ***Gratuit. Sans inscription.***

Atelier cuisine « mensuel »

Prochain atelier mardi 16 janvier de 9h à 13h15. Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale.
Sur inscription.
Tarifs au Qf - voir le nouveau livret saison 2023/2024 disponible à l'accueil du centre social.

Atelier de français

Les mercredis de 9h15 à 11h. **Les 10, 17, 24 et 31 janvier.** Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. ***Gratuit. Pour tous renseignements, contacter l'espace Rosa Parks avant de participer aux ateliers.***

Permanences régulières

L'accueil jeunes

Vendredi de 18h à 22h et samedi de 18h30 à 22h, pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans. Le mercredi : « hors des murs de Rosa Parks ». De 14h à 17h, l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. ***Gratuit - Sans inscription.***

La P'tite Planète

Les jeudis 11, 18 et 25 janvier de 8h30 à 11h30. Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent soutien et accompagnement.
Entrée et temps de présence libres.

Médiation numérique

Pas de médiation numérique. L'espace de médiation reste ouvert pour un usage en autonomie des 3 ordinateurs.
Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le jeudi après-midi, avec ou sans rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence Mission Locale

Permanence juridique **le mardi 16 Janvier,** de 14h à 17h sur place.
Information au 04 76 93 17 18.

Consultations juridiques

Lundi 8 et 22 janvier de 15h à 16h15 sur place. Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.
Gratuit et ouvert à tous.
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Ludothèque

Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.
La Ludothèque sera fermée du jeudi 28 décembre 2023 au soir au samedi 6 janvier inclus. Ouverture le mercredi 10 janvier aux horaires habituels.
Ludothèque hors-les-murs, le **20 janvier**, 15h-18h : La ludothèque participe aux Nuits de la lecture en partenariat avec la médiathèque de Voreppe. Venez nombreux. La ludothèque classique sera fermée.

Mon problème à moi

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier…). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire.
Les lundis (matin) sur place.
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence psychologue

Permanence du point écoute le jeudi 25 janvier. Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.
Gratuit, ouvert à tous.

Médiation numérique

Retour de la Conseillère Numérique France Service
Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), échanger avec ses proches (envoyer/recevoir des mails, messagerie instantanée), apprendre les bases du traitement de texte, naviguer sur Internet, aider les usagers à réaliser leurs démarches en ligne (notamment avec les administrations), mais aussi sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et aux mauvais usages d'Internet.
L'Espace Public Numérique est ouvert pour un usage en autonomie : 3 ordinateurs à disposition.
Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, fermé le jeudi après-midi, avec ou sans RDV au 04 76 50 61 25

Relais Petite Enfance

Pour les parents et les assistantes maternelles.

- Permanences de l'animatrice du relais à l'Espace Rosa Parks : **les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.**

Programme détaillé : www.voreppe.fr

#CARNET

Évènements d'état civil pour lesquelles les familles ont donné leur accord à la publication dans le Voreppe Émoi

Naissances

- Giulia ROUX
- Arno MEHR

Décès

- Danielle DIDON-PICHOT née RAVIX
- Colette RÉMOND née PEREZ

#INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Horaires :
Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.
Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 18h.
Jeudi : 8h30 -12h / Fermée l'après-midi.
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.
Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48
Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr
Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia

NUMÉROS UTILES

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 76 75 75

Éclairage public :
0 805 295 805 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau du Pays Voironnais :
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance et du Relais Petite Enfance. Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Anne Platel.
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre.
Adjoint chargé des sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Charly Pètre.
Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Groupe opposition. Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
http://VoreppeAvenir.fr
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Suivez le conseil municipal en direct @VoreppeOfficiel ou en replay www.voreppe.fr

Parmi les délibérations à l'ordre du jour du Conseil municipal du 21 décembre 2023 :

- **Culture** / Validation du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.
- **Éducation** / Organisation du temps scolaire pour l'année 2024.
- **Espace public** / Approbation du projet de plan et de classement des voies communales et des chemins ruraux.
- **Finances** / Budget et budgets annexes : autorisation d'ordonner les dépenses d'investissement 2024.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 8 février
en mairie à 19h.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 29 janvier
au Quartz à 19h.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

LES PROCHAINS NUMÉROS...

Février 2024 : sortie jeudi 1er février. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 10 janvier.**

Mars 2024 : sortie jeudi 29 février. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 7 février.**

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : ***communication@ville-voreppe.fr*** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

LE TÉLÉTHON A BIEN MOBILISÉ

Le programme élaboré par toute l'équipe du Vorep'ethon a mobilisé les Voreppins pour le traditionnel rendez-vous de décembre.

Entre soirée magique le vendredi et soirée musicale le samedi, ce sont plus de 200 personnes qui ont répondu à l'appel de la générosité. Les autres animations en journée, avec les associations, la résidence Charminelle notamment ont permis de récolter des dons dans une ambiance toujours festive et positive.
Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette édition 2023 du Téléthon à Voreppe.

VOREPPE DANSE

Thé dansant **dimanche 4 février,** à la salle Armand Pugnot à partir de 14h30.

Entrée 10 euros.

Animation par deux musiciens.

Renseignements et réservations sur voreppe-danse@orange.fr Tel : 06 88 90 27 26.

ASSOCIATION SI L'EUROPE M'ETAIT CONTEE

L'association SI L'EUROPE M'ETAIT CONTEE organise son Assemblée Générale ordinaire **mardi 16 janvier** à l'Arrosoir à 18h30.

Information et possibilité d'adhésion au cours de l'AG.

La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié avec galettes des rois.

Pour les nouveaux éventuels adhérents merci de signaler votre présence pour l'intendance.

Tel : 06 07 10 83 37
Courriel : a.naegelen1@libertysurf.fr

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

Aquagym ***(responsable Danielle Bailly, 06 67 38 30 01).*** Les deux cours de vendredi matin (9h et 10h) et celui du mardi à 15h30 sont complets. Il reste encore de la place dans le cours de mardi à 16h30. Prix d'inscription réduit (-33 %) pour la période janvier à juin 2024. **Par ailleurs, veuillez bien noter des informations suivantes données par la Mairie : fermeture technique de la piscine (vidange du bassin) du 26 décembre au 9 janvier inclus.**
Donc, pas de cours d'aquagym le mardi 9 janvier 2024. Reprise le vendredi 12 janvier.
La cheffe de bassin de la piscine attire votre attention sur l'importance du port du bonnet et de la prise de douche avant l'entrée dans l'eau. Ces 2 actions permettent de maintenir une eau propre et évite notamment la formation de chloramines.

Gymnastique ***(responsable Michel Coudert).*** Deux cours le matin tous les mardis à l'ensemble sportif Ernest Pignéguy : 9h15 (gymnastique douce dans le gymnase C) et 10h30 (gymnastique tonique dans le gymnase A). **Reprise des cours : le mardi 9 janvier 2024**

Pilates et stretching ***(on cherche un/une responsable !).*** Il ne reste plus de place actuellement pour les séances de Pilates, mais pour le stretching nous pouvons accueillir encore des personnes intéressées. Séances tous les mercredis : Pilates à 9h30, Stretching à 10h30. Cotisation réduite à partir du début janvier 2024 (-33 %).

Pétanque ***(responsable : Alain Torres).*** Les dates des séances sont indiquées sur le site web du Club et sur le calendrier des Sports de septembre 2023 à février 2024. Pas de réservation nécessaire. Merci d'arriver au boulodrome à 13h45 afin d'avoir le temps pour organiser les équipes.

Randonnée pédestre ***(responsable Monique Berger, 07 82 90 86 49).***

Reprise des randonnées après les vacances de Noël : le jeudi 11 janvier. Voici les randonnées pour le mois de janvier 2024 :

11 janvier sortie journée à Saint-Hilaire-de-la-Côte – Départ 8h00 de l'Arcade. Ramassage ensuite à Volouise et au Chevalon.

18 janvier sortie demi-journée à Saint-Etienne-de-Saint-Géoires – Départ 12h15 de l'Arcade avec ramassage ensuite à Volouise et au Chevalon. Après la rando, retour à Voreppe pour déguster des galettes des rois de 17h30 à 18h30 à la Salle Roger Sallès, Gymnase de l'Arcade.

25 janvier sortie journée à Arbignieu (Ain) – Départ 8h de l'Arcade.

Vous trouverez les détails de ces sorties sur le site web du Club (Rubrique « Les futures randonnées »).

Sorties Loisirs ***(responsables : L. Guénée tél 06 14 59 72 49 avec l'aide de J-M Mathieu, tél 06 85 79 31 50).*** Prochain événement **le vendredi 19 janvier** : Après-midi dansant à la salle du Chevalon de 14h à 18h avec DJ et galettes des rois. Voir détails sur l'annonce affichée à X. Jouvin et sur le site web du Club.

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :
•Tarot : lundi et mercredi de 14h à 18h ***(responsable : Chantal Herrera)***
•Tarot rencontres : vendredi de 20h à 24h ***(responsables : Chantal Herrera et Laurence Guénée)***
• Belote : vendredi de 14h à 18h ***(responsable : Chantal Herrera)***
• Scrabble : mardi de 14h à 18h ***(responsable : Marie-Louise Paugam)***
• Belote à Charminelle : mardi de 14h à 17h30 ***(responsable : Chantal Herrera).***

Le Conseil d'Administration du Club vous souhaite santé et bonheur pour la nouvelle année 2024.
Tél 07 67 68 90 29.

EUTONIE EN ISÈRE

L"association Eutonie en Isère propose son prochain stage le **4 février** à Voreppe autour du thème " *Comment entretenir sa mobilité au quotidien par l'Eutonie*", de 9h à 16h30, salle Volouise.

PUCIER DES BRODEUSES ET DES COUTURIÈRES

Vous voulez vider vos tiroirs, vos armoires de : fils, boutons, dentelles, laine...
Et donc prendre une ou plusieurs tables, ou bien vous voulez vous procurer des articles pour : Broderie, couture et loisirs créatifs !
Venez nous rencontrer aux puces des brodeuses et des couturières.
Dimanche 18 février de 9h jusqu'à 17h.
Renseignements : 06 18 26 54 88.

PUCIER

Le club Objectif Photo organise son deuxième pucier le **dimanche 14 janvier 2024** à l'Arrosoir.
Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos tables au prix de 10 € l'une.
Réservation à objectifphotovoreppe@gmail.com ou au 06 21 97 42 40.

COREPHA

Corepha vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !
C'est l'époque des cadeaux. Corepha a en vente toute une série de livres qui pourront intéresser les amateurs d'histoire, petits et grands. Vous pouvez les découvrir sur notre site corepha.fr, ou dans notre local 25 chemin des Buissières (où vous pouvez les acquérir) les lundis et mardis de 14h30 à 19h, **avant fermeture de Corepha du 26 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus.**

Un atelier généalogie aura lieu **vendredi 15 décembre** de 15h à 18h.

Accueil au siège de l'association :
25 chemin des Buissières 38340 Voreppe.
Permanences tous les mardis de 17h à 19h.
Adresse postale :
Corepha - Mairie de Voreppe
1 place Charles de Gaulle.
CS-40147-38343 Voreppe Cedex
Tel : 04.76.50.26.71.
Mail : corepha@orange.fr
Site internet : www.corepha.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

En cette nouvelle année, l'ensemble du comité de direction vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite, ainsi qu'à votre leur famille, vos proches et vos amis plein de bonheur et une très bonne santé.

Année olympique, 2024 sera également pour nous une date de renouvellement des membres du comité directeur de la GV Voreppe. Afin de pérenniser le fonctionnement de notre association, nos adhérents seront sollicités, dès ce début d'année, pour venir renforcer notre effectif, se familiariser avec le fonctionnement du club et préparer un passage de relais en douceur pour la prochaine assemblée générale de novembre 2024.

Nos activités sportives reprendront dès le lundi 8 janvier pour les activités de gymnastique et les mardi 9 janvier pour les randonnées du mardi et jeudi 11 janvier pour les sorties raquettes et ski de fond . Nous espérons vous y retrouver nombreux et tous en pleine forme.

Au programme de ce mois de janvier, ***la Galette des rois,*** qui, une fois n'est pas coutume, n'aura pas lieu le jeudi, mais le **vendredi 12 janvier** à l'arrosoir à partir de 16 heures. Cette manifestation s'adresse à tous nos adhérents, toutes activités et tous âges confondus. Tout le bureau sera honoré de votre présence.

Au programme des séjours, 3 sont prévus d'ici à fin juin 2024 :
Du 22 janvier au 29 janvier 2024 : séjour raquettes – ski de fond à VAL CENIS (Haute Maurienne).
Du vendredi 4 mai au 6 mai : séjour de randonnée à Céreste (Alpes de Haute Provence).
Du 9 juin au 14 juin : séjour de randonnée à Bagnols les Bains (Lozère).
Pour rappel, des places sont encore disponibles dans certaines de nos activités de gymnastique (Yoga du lundi soir, Pilates du mardi soir, gym dynamique le jeudi matin, marche active, APA) et également en randonnée.

Pour plus d'infos sur nos programmes, vous pouvez consulter notre site internet à la page « Inscriptions ».
https://www.gv-voreppe.com
Contact mail :
gymvolontaire-038019@epgv.fr
Tél : 06 80 88 47 63.

SUPER LOTO DU SOU DES ÉCOLES STENDHAL

Le Sou des Écoles Stendhal organise son SUPER LOTO à l'Arrosoir **samedi 27 janvier** à 18h.
Nombreux lots à gagner dont : bon voyage 500 €, balade en chiens de traîneau, soins / spa, tablette, et pour la partie enfants une table multi-jeux (babyfoot…) et bien d'autres lots.
Venez nombreux !
Ouverture des portes à 16h30 (retrait et achat des cartons) et début des parties à 18h.
Réservation très conseillée : cette année, nous prendrons les réservations (cartons ET places : attention, le placement ne sera pas libre dans ce cas), nous contacter par mail pour les modalités (le paiement sera notamment attendu AVANT le jour du loto, sans quoi la réservation ne pourra pas être conservée).
Au vu de l'affluence l'année dernière, les personnes supplémentaires seront acceptées le jour J uniquement s'il reste de la place. Il y aura toujours possibilité d'acheter des cartons supplémentaires sur place.

Prix des cartons :
1 carton : 3€
4 cartons : 10 €
10 cartons : 20 €
1 ticket mini-bingo * : 2 €
** Ticket mini-bingo = 3 numéros à découvrir sous la languette du ticket + 1 carton classique joué à la fin du loto, uniquement si aucun joueur n'a eu ses 3 numéros tirés.*
Buvette et restauration sur place.
Contact : stendhalsou@gmail.com

À VOIR AU CINÉMA

LE CAP cinéma de VOREPPE

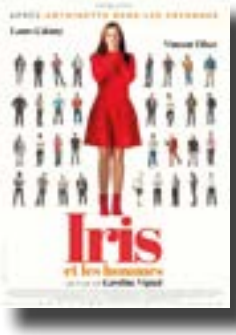

JUSQU'AU 23 JANVIER

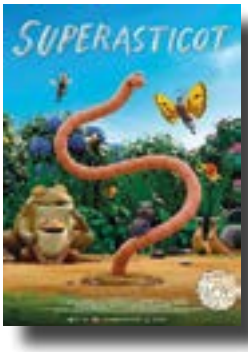

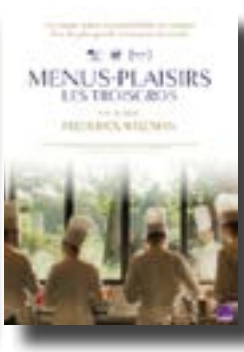

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR

SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !
@CINEMALECAPVOREPPE

Voreppe émoi janvier 2024 N°202. Directeur de la publication : Luc Rémond.
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, Pixabay.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Impression : ville de Voreppe.

VILLE DE Voreppe